



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
pour l'administration**

Direction du service national  
et de la jeunesse

Paris, le **20 OCT. 2021**  
N°0001021021256/ARM/SGA/DSNJ/SDPJ/SG-CAJ/NP

**Le général de corps d'armée Daniel MENAOUINE  
président de la Commission armées-jeunesse**

**aux**

**destinataires *in fine***

- OBJET** : **lancement et organisation des journées sport-armées-jeunesse 2021/2022**
- RÉFÉRENCE** : accord-cadre entre le ministère de la Défense, le ministère de l'Intérieur et le ministère des Sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative du 4 mars 2014
- ANNEXE** : une

L'accord-cadre de référence prévoit l'organisation de journées d'activités sportives pour développer le lien armées-jeunesse en réunissant le personnel militaire et des scolaires, des étudiants, voire de jeunes adultes en formation ou en situation de handicap.

Cette activité, dénommée « journée sports-armées-jeunesse », est pilotée au niveau ministériel par la Commission armées-jeunesse et déclinée par armée, direction et service.

Elle consiste à faire organiser localement par les unités, avec un ou plusieurs partenaires (collectivités territoriales, établissements d'enseignement scolaire ou professionnel), une rencontre sportive entre des militaires et de jeunes civils. En complément de l'activité sportive, une séquence de visite, de démonstration ou d'information sur les missions de l'unité doit être réalisée afin de favoriser un échange entre jeunes civils et militaires.

L'organisation de ces journées ne nécessite pas de mobiliser un effectif nombreux, ni de viser des activités extraordinaires. L'objectif est d'organiser un moment de contact privilégié et convivial qui peut s'inscrire dans l'action d'ensemble des formations militaires en matière de recrutement, de rayonnement et de contribution à la pérennité du lien entre les armées et la jeunesse.

Afin d'en faciliter l'organisation, un dossier préparatoire « kit d'organisation » est mis à la disposition des organisateurs. Il est consultable sur le site internet de la Commission armées-jeunesse.

J'ai l'honneur de vous informer que l'École des officiers de la gendarmerie nationale accueillera, cette année, la journée de lancement des journées sports armées-jeunesse, le mercredi 10 novembre à Melun (Seine-et-Marne).

A compter de cette date, les unités militaires auront jusqu'au 31 mai 2022 pour organiser leur propre journée sport armées-jeunesse. Il est important qu'elles puissent nouer des contacts fructueux avec leur environnement civil et organiser, à leur convenance, ce rendez-vous important avec la jeunesse.

Les modalités pratiques de déroulement d'une journée-type sont annexées à la présente lettre.

Les journées sport armées-jeunesse sont une véritable opportunité pour de nombreux jeunes de rencontrer le monde des armées. A cet effet, les commandants de formation privilégieront le déroulement de ces journées au niveau local.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that is difficult to decipher. The signature is written over two horizontal lines that appear to be part of a signature line or a separator.

**DESTINATAIRES :**

- Monsieur le chef d'état-major des armées
- Monsieur le délégué général pour l'armement
- Madame la secrétaire générale pour l'administration
- Monsieur le chef d'état-major de l'armée de terre
- Monsieur le chef d'état-major de la marine nationale
- Monsieur le chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace
- Monsieur le directeur général de la gendarmerie nationale
- Monsieur le directeur central du service du commissariat des armées
- Monsieur le directeur central du service de santé des armées
- Monsieur le directeur du service de l'énergie opérationnelle
- Monsieur le directeur du centre national des sports de la défense

**COPIES :**

- Madame la directrice de la délégation à l'information et à la communication de la défense
- EMA/DORH/CPF
- EMA/SC PERF/DIAR – DP SNU
- COMTN
- EMAAE/CESA
- DGA/DRH/sous-direction mobilité et recrutement
- DRHAT/sous-direction recrutement
- DPMM/ sous-direction recrutement, écoles et formations
- DRHAAE/sous-direction recrutement
- DGGN/CRGN
- Messieurs les chefs des centres d'information et de recrutement des forces armées
- Monsieur le chef du service d'information et de relations publiques de l'armée de terre
- Monsieur le chef du service d'information et de relations publiques de la marine nationale
- Monsieur le chef du service d'information et de relations publiques de l'armée de l'air et de l'espace
- Monsieur le chef du service d'information et de relations publiques de la gendarmerie nationale
- Madame la directrice de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Monsieur le président de la Fédération des clubs de la défense
- Monsieur le commandant de l'École des officiers de la gendarmerie nationale

**COPIES INTERNES :**

- Monsieur le secrétaire général de la Commission armées-jeunesse
- SDPJ
- Archives/chrono

**ANNEXE A LA LETTRE N° 1021021256 /ARM/DSNJ/SDPJ/SG-CAJ/NP DU 20 OCT. 2021**  
**MODALITÉS PRATIQUES D'ORGANISATION DES JOURNÉES SPORT ARMÉES-JEUNESSE (JSAJ)**

L'objectif est de développer le lien entre les armées et la jeunesse en s'appuyant sur une activité sportive organisée entre le 10 novembre 2021 et le 31 mai 2022.

**1. Type d'activité à organiser**

Une rencontre entre jeunes et militaires à travers une activité sportive suivie d'une présentation de l'unité et de ses missions avec des temps d'échanges.

Le type d'activité, son séquençement, le(s) partenaire(s) et la population de jeunes ciblée (scolaires, étudiants, membres d'une association, etc.) sont laissés à l'appréciation des commandants de formation.

La résonance de cette activité sport armées-jeunesse est à rechercher au niveau local en sollicitant une couverture médiatique.

**2. Créneau préférentiel**

Les journées sport armées jeunesse seront organisées entre le 10 novembre 2021 et le 31 mai 2022.

**3. Informations complémentaires utiles**

Un kit d'organisation (modèles de convention, diplômes-types, autorisation du droit à l'image, note d'organisation, etc.), à établir entre les unités et leurs partenaires civils (collèges, lycées, collectivités territoriales, clubs de sport, etc.), est disponible sur le site internet de la Commission armées-jeunesse.

Les commandants de formation administrative pourront utilement se rapprocher des clubs locaux de la Fédération des clubs de la défense (FCD) pour organiser l'activité sport armées-jeunesse de leur unité.

Les unités qui en feront la demande auprès du secrétariat général de la Commission armées-jeunesse<sup>1</sup> pourront recevoir des tee-shirts « JSAJ » à distribuer aux jeunes participants.

**4. Bilan des activités**

Un bilan des activités sport armées-jeunesse devra être établi par chaque armée, direction ou service et transmis à la Commission armées-jeunesse pour le 1<sup>er</sup> juillet 2022<sup>1</sup>.

Il devra indiquer :

- le nombre de formations ayant participé à ces journées ;
- le nombre de jeunes civils concernés ;
- les éventuelles retombées médiatiques au niveau local.

Un tableau à renseigner contenant ces informations figure également sur le site de la Commission armées-jeunesse.

---

<sup>1</sup> Le secrétariat général de la CAJ n'ayant pas d'adresse NeMO, toute correspondance pourra être adressée à l'adresse fonctionnelle [dsnj-caj.secretariat-general.fct@def.gouv.fr](mailto:dsnj-caj.secretariat-general.fct@def.gouv.fr)